

ORDONNANCE COLLECTIVE

Référence à un protocole

OUI NON

PRO-2021-03-Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie

Objet : Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement par électroconvulsivothérapie

	Version antérieure	Dernière version
Recommandée par Le comité directeur des ordonnances collectives et protocoles	2015-01-13	2020-11-24
Le comité de pharmacologie	N/A	N/A
Le comité exécutif des infirmières et infirmiers	N/A	2020-11-23
Adoptée par Le comité exécutif du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens	2015-03-11	2021-02-03

PROFESSIONNEL(S) AUTORISÉ(S)

Les infirmières du CIUSSS de la Capitale-Nationale ou d'une agence de personnel au CIUSSS de la Capitale-Nationale qui possèdent la compétence professionnelle requise, c'est-à-dire les connaissances scientifiques, les habilités et le jugement clinique inhérent à l'activité exercée.

DIRECTIONS PROGRAMMES ET SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

X	Directions	Secteurs (préciser)
	<i>Direction de santé publique (DSPub)</i>	
	<i>Direction du programme jeunesse (DJ)</i>	
	<i>Direction de la protection de la jeunesse</i>	
	<i>Direction de l'enseignement et des affaires universitaires (DEAU)</i>	
X	<i>Direction des programmes Déficience intellectuelle et trouble du spectre de l'autisme, et déficience physique (DI-TSA et DP)</i>	Tous
X	<i>Direction du programme Soutien à l'autonomie des personnes âgées (SAPA)</i>	Tous
X	<i>Direction des programmes Santé mentale et Dépendance (DSMD)</i>	Tous
X	<i>Direction des soins infirmiers et de la santé physique (DSI-SP)</i>	Tous
	<i>Direction des services professionnels (DSP)</i>	
	<i>Direction des services multidisciplinaires (DSM)</i>	

SITUATION CLINIQUE OU CLIENTÈLE

Usagers inscrits, hébergés ou admis répondants aux conditions d'initiation de cette ordonnance et dans un des secteurs d'activités mentionnés.

ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE VISÉE

- Évaluer la condition physique et mentale d'une personne symptomatique.
- Exercer la surveillance clinique de la condition des personnes dont l'état de santé présente des risques.
- Initier des mesures diagnostiques et thérapeutiques, selon une ordonnance.
- Effectuer des examens et des tests diagnostiques invasifs, selon l'ordonnance.

INDICATIONS

Lorsqu'il est envisagé, un traitement d'électroconvulsivothérapie ou pour qui un traitement d'entretien est nécessaire.

INTENTION OU CIBLE THÉRAPEUTIQUE

Prévenir les complications associées à un traitement par électroconvulsivothérapie.

CONTRE-INDICATIONS

Aucune contre-indication.

PRÉCAUTIONS

- Ces examens sont minimalement requis.
- Des examens complémentaires peuvent être demandés selon le profil de la personne.

PROTOCOLE MÉDICAL OU RÉFÉRENCE À UN PROTOCOLE MÉDICAL EXTERNE

Référer au protocole médical : *PRO-2021-03-Initier des mesures diagnostiques associées à un traitement pour électroconvulsivothérapie.*

LIMITES OU SITUATIONS EXIGEANT UNE CONSULTATION MÉDICALE OBLIGATOIRE

Aucune.

OUTILS DE RÉFÉRENCE, SOURCES ET EXPERTS CONSULTÉS

Experts consultés

Dr Simon Patry, psychiatre

Chantal Boulet, infirmière

Stéphanie Noël, assistante-infirmière-chef

Institut universitaire en santé mentale de Québec (2015). *Évaluation lors de traitements d'ECT.*

IDENTIFICATION DU MÉDECIN PRESCRIPTEUR

Non applicable.

IDENTIFICATION DU MÉDECIN RÉPONDANT

Président du CMDP.

VALIDATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE




Directrice des soins infirmiers et de la santé physique par intérim, Mme Sandra Racine

2021-02-03

Date

APPROBATION DE L'ORDONNANCE COLLECTIVE (obligatoire)



Président du CMDP, Dr Yvan Gauthier

2021-02-03

Date